

Bernard CHEVASSUS-au-LOUIS

2008

Président du Muséum National d'Histoire Naturelle

- Sous l'égide de l'ONU, mettre en place des modes d'estimations des impacts écologiques de chaque pays, région, ville (empreintes écologiques, indicateurs de biodiversité, services écologiques produits) et définir un PEB (produit environnemental net) servant de référence aux financements internationaux.
- Développer la modulation environnementale de la fiscalité : des « indices de durabilité » des produits simples (de 0 à 5) et évolutifs serviront de base à une modulation de la TVA (TVA environnementale).
- Créer un Institut Européen de Recherche et Formation pour le Développement Durable pour fédérer les compétences des pays en termes de formation, de recherche ; créer un « congé de formation au DD » ouvert aux salariés et financé par la TVA environnementale.

<== [Les trois propositions précédentes](#) <==> [Les trois propositions suivantes](#) ==>
